

## APPEL À PROPOSITIONS DE PROJETS

### Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) Projets d'interventions ciblées 2025-2026

**Cap-Santé, le 4 avril 2025** – La MRC de Portneuf lance un appel à propositions de projets dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour l'année 2025-2026. Le PADF a été mis en place par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et permet de déléguer à des MRC des responsabilités en regard de la gestion intégrée des ressources et du territoire public. Ce programme vise plusieurs objectifs, notamment la réalisation d'interventions ciblées liées à l'aménagement durable des forêts.

Pour l'année débutant le 1<sup>er</sup> avril 2025 et se terminant le 31 mars 2026, **la MRC de Portneuf rend disponible un montant de 83 775 \$ pour la réalisation d'interventions ciblées sur son territoire.**

Les types de projets admissibles sont les suivants :

- La réalisation de travaux sur des chemins multiusages;
- Le soutien d'activités visant à favoriser l'aménagement durable du territoire forestier et la mise en valeur de la ressource forestière.

Les organisations intéressées à soumettre une proposition de projet sont conviées à prendre connaissance du Guide destiné aux promoteurs de projets d'interventions ciblées. Ce guide indique les organisations admissibles, les activités admissibles, les dépenses admissibles, le calcul du montant de la subvention ainsi que les critères de sélection des projets.

La date limite pour soumettre les propositions de projets est le 16 mai 2025.

Il est recommandé de communiquer avec la personne-ressource de la MRC avant de déposer une proposition de projet.

Pour soumettre une proposition de projet, le formulaire de demande de financement doit être rempli et envoyé par courriel à la personne-ressource aux coordonnées suivantes :

M. Dominic Besner, ing.f.  
MRC de Portneuf  
418 285-3744, poste 232  
dominic.besner@mrc-portneuf.qc.ca